

Lez prixonier esclaive de Nicopolit'. À propos d'un feuillet du manuscrit Épinal 59 (217)

Vladimir Agrigoroaei

▶ **To cite this version:**

Vladimir Agrigoroaei. Lez prixonier esclaive de Nicopolit'. À propos d'un feuillet du manuscrit Épinal 59 (217). Annales Universitatis Apulensis. Series Historica, 2010, 14 (1), pp.311-339. halshs-01234972

HAL Id: halshs-01234972
https://shs.hal.science/halshs-01234972

Submitted on 1 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

'LEZ PRIXONIER ESCLAIVE DE NICOPOLIT'
À PROPOS D'UN FEUILLET DU MANUSCRIT ÉPINAL 59 (217)

VLADIMIR AGRIGOROAEI

Parturient montes, nascetur ridiculus mus nous dit Horace dans son *Ars poetica*. Si la montagne en travail qui risque d'enfanter une souris ridicule est le danger imminent des grands débuts de textes littéraires, quel serait l'enjeu inverse d'un article qui se présente essentiellement comme une étude ayant des buts historiographiques? Nous n'avons pas trouvé une montagne, mais une petite souris ridicule. Dans ce cas précis, sommes-nous capables de grimper sur la montagne qui se cache derrière?

Lors d'une enquête sur les manuscrits qui contiennent des traductions françaises médiévales nous avons trouvé au hasard, sans aucune relation à nos propres recherches initiales, un petit texte qui témoigne de l'écho que la bataille de Nicopolis a eu en Occident. Il s'agit d'un texte bref, d'un itinéraire décrit par une série de toponymes accompagnés par quelques considérations sur l'existence d'une liste, en Bulgarie, à la fin du XIV[e] siècle, qui aurait recensé les noms des chevaliers prisonniers. Somme toute, nous avons beaucoup d'échos de cette bataille, voire un nombre illimité d'échos. Certains sont tout à fait ridicules, comme les souris d'Horace, d'autres fournissent des données indispensables. Par rapport aux témoignages de Schiltberger, de Froissart, de la *Chronique du religieux de Saint-Denis* ou du biographe du maréchal de Boucicaut[1], notre petite souris tombe, d'après la classification des historiens, dans la première catégorie. Il est ridicule, car il n'a que onze lignes et traite de la route

Je tiens à remercier les professeurs Claudio Galderisi pour les conseils de nature philologique et Nicolae-Şerban Tanaşoca pour les recommandations d'analyse historique. Je remercie également Corneliu Dragomirescu pour son soutien bibliographique inestimable, et Sophie Lejosne-Capy pour sa lecture attentive.

[1] Pour des raisons bibliographiques, nous citons les sources principales qui nous fournissent des informations précieuses relatives à la croisade de Nicopolis, mais qui ne témoignent de rien de relatif à notre fragment d'Épinal: Johann Schiltberger, *Hans Schiltbergers Reisebuch nach der Nürnberger Handschrift herausgegeben...*, éd. V. Langmantel, Tübingen, 1885; *The Bondage and travels of Johann Schiltberger, a Native of Bavaria, in Europe, Asia, and Africa: 1396-1427*, éd. Karl Friedrich Neumann, trad. J. Buchan Telfer, Londres, Hakluyt Society, 1879; Froissart, „Chroniques", in *Oeuvres de Froissart*, éd. Kervyn de Lethenhove, vol. 15, Bruxelles, 1871; *Chronique du Religieux de Saint Denys contenant le règne de Charles VI de 1380 à 1422 publiée en latin et traduite par M.L. Bellaguet*, *1842*, Paris, Éditions des travaux historiques et scientifiques, vol. 1, 1994, p. 483-520; Religieux de Saint Denis, *Chronique du règne de Charles VI*, Paris, Paléo, „L'encyclopédie médiévale", 2002-2007, 9 vol.; *Le Livre des Faits du bon Messire Jehan Le Maingre, dit Bouciquaut, Mareschal de France et Gouverneur de Gennes*, éd. critique D. Lalande, Paris-Genève, Droz, vol. 1, 1985; *Le livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*, éd. Denis Lalande, Paris-Genève, Droz, „Textes littéraires français", 331, 1985.

à prendre par un parent, un ami ou un familier de la fin du XIV^e^ siècle afin de payer aux turcs la rançon de son chevalier perdu en 1396. D'un point de vue historique, le texte nous offre très peu d'informations: *nascetur ridiculus mus*, mais ce qui l'a enfanté est l'écho de la bataille: *parturient montes*. Nous partons donc à la recherche des prisonniers de Nicopolis.

Le 25 septembre 1396 deux armées s'affrontaient sur la rive droite du Danube, devant les murailles de la ville de Nicopolis, en Bulgarie. D'un côté se trouvaient les soldats du sultan ottoman Bajazet I^er^ et de son allié, le prince serbe Étienne Lazarevič. De l'autre côté se trouvaient les troupes du roi d'Hongrie, Sigismond de Luxembourg, les chevaliers croisés de Jean sans Peur – jeune comte de Nevers et futur duc de Bourgogne – et leurs alliés valaques, allemands, tchèques et teutoniques. Les chevaliers français, ignorant les arrangements que les turcs avaient déjà faits sur le champ de bataille, ont commencé le combat par une charge. Toutefois, lors de cette charge ils ont perdu la plupart des chevaux, blessés par les pieux enfoncés dans le champ. Ensuite, les chevaliers ont résisté aux flèches tirées par les archers ottomans, ils ont défait les janissaires et une partie de la cavalerie turque et ils ont poursuivi à pied l'ennemi jusqu'au moment où ils sont tombés sur le gros de l'armée de Bajazet. Une fois les chevaliers français écrasés, la bataille a été perdue. Le roi Sigismond s'est retiré, les alliés ont aussi choisi de prendre la fuite et la plupart des chevaliers français ont été capturés. Trois mille prisonniers ont été massacrés par Bajazet sur le coup. Trois cents sont devenus esclaves et le sultan a demandé des rançons démesurées pour les chevaliers les plus nobles. Après avoir appris les nouvelles de cette bataille tragique, les français et surtout les bourguignons ont commencé tout de suite les démarches nécessaires pour la récupération des prisonniers.

Notre petit fragment traite précisément de cette récupération des chevaliers faits prisonniers par les turcs à Nicopolis. Il renseigne sur les arrêts d'un parcours à prendre afin de payer la rançon ou pour trouver des informations sur les chevaliers perdus. Malgré tous ces détails, le texte n'a été édité qu'une seule fois, par François Bonnardot, dans la deuxième moitié du XIX^e^ siècle, avec une erreur, la correction trompeuse d'une « Bouguerie » à la place d'une « Honguerie » mentionnée par le récit[2]. Le texte n'a étonné aucun chercheur, il a été mis de côté comme une trouvaille négligeable et nous n'avons pas identifié des recherches supplémentaires. Récemment, Jacques Paviot suppose que l'auteur du fragment pourrait être Pierrot Davy, un clerc

[2] François Bonnardot, « Notice du manuscrit 189 de la bibliothèque d'Épinal, contenant des mélanges latins et français en vers et en prose », *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 2^e^ année, Paris, 1876, p. 125.

du trésorier Pierre de Montbertaut [3], qui aurait fait un voyage en Hongrie et en Bulgarie vers la fin de l'année 1396 afin de trouver plus d'informations sur la condition de Jean de Nevers. Paviot ne cite que l'ancien article de Bonnardot et n'a pas essayé d'interpréter ou d'identifier le parcours mentionné par notre texte, car son intérêt ne porte pas sur de tels détails, mais sur un cadre beaucoup plus large, celui des missions faites pour la rançon du jeune comte de Nevers. Sa proposition s'appuie plutôt sur la mention de « Bouguerie » dans le texte édité par Bonnardot[4], qu'il interprète habilement, mais il ignore le fait que Pierrot Davy ne devait pas, s'il voulait arriver en Hongrie, traverser la mer Adriatique et la mer Égée; il devait prendre une route terrestre, qui aurait traversé l'Allemagne ou l'Italie du nord et la Croatie[5]. Les témoignages paléographiques nous ont menés également vers une conclusion bien différente.

L'EDITION DU TEXTE

Malheureusement, certaines contraintes ne nous permettent pas de reproduire le facsimilé du folio en question. Pour remplacer ces inconvénients, une édition soi-disant diplomatique du texte serait tout d'abord nécessaire. Le lecteur pouvait subséquemment se rendre compte de la disposition du texte et de ses particularités.

ligne 1	Pour sauoir son poit trouuer nulz de ciaulx
ligne 2	que fure[n]t pris en honguerie p[er] m ccc iiii^{xx} &t xv
ligne 3	Il faulroit aller a venixe et de venixe a moudon
ligne 4	et de moudon a naigrepont et de naigrepont a se
ligne 5	renesque et de seremeque en bouguerie et se failroit

[3] Jacques Paviot, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e siècle - XV^e siècle)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, „Cultures et civilisations médiévales", 2003, p. 42, note 174.

[4] Bonnardot considère qu'il s'agit d'une « Bouquerie » dans le texte et d'une « Bouguerie » dans le titre; toutefois, cette graphie n'est pas attestée par le manuscrit, qui nous offre une « Bouguerie » dans le texte et une « Honguerie » dans le titre; cf. Bonnardot, Notice du manuscrit 189, p. 125. Le *q* de la « Bouquerie » de Bonnardot ressemble en effet au *g* que nous trouvons ailleurs dans le texte et surtout au *g* de « Honguerie », que nous trouvons dans le titre. Pour ce qui est de la correction de « Bouguerie » à la place de la « Honguerie », Bonnardot l'a fait peut-être à cause du fait qu'il n'a pas trouvé une Hongrie dans l'itinéraire mentionné par le fragment. Toutefois, le copiste savait probablement que les chevaliers de 1396 étaient partis pour la Hongrie; le fait qu'ils ont été faits prisonniers sur l'autre rive du Danube, en Bulgarie, ne lui valait rien.

[5] Lors de son retour de Hongrie, Pierrot Davy avait rencontré à Venise Guillaume de Laigle. Le clerc aurait pris la deuxième route, celle de l'Italie du nord; cf. Paviot, *Les ducs de Bourgogne*, p. 42-43.

ligne 6	dema[n]der en lesglixe de s[ain]t domitre au prevos de
ligne 7	lesglise lez nom dez prixonier esclaive que fuxent
ligne 8	pris en la bataille de nicopolit lez quelz lez ait
ligne 9	tuit en regeit Cest assauoir tuit ciaulx q[ue] sont vif
ligne 10	Et ceulx que vous ne trouuerez mie la ne lez querrez
ligne 11	jamaix plus

La version éditée de ce texte serait:

> « Pour savoir s'on poit trouver nulz de ciaulx que furent pris en Honguerie per .M. .CCC. .IIII^{XX}. et .XV.
>
> Il faulroit aller a Venixe, et de Venixe a Moudon, et de Moudon a Naigrepont, et de Naigrepont a Serenesque, et de Seremeque en Bouguerie. Et se failroit demander en l'esglixe de Saint Domitre, au prevos de l'esglise, les nom dez prixonier esclaive que fuxent pris en la bataille de Nicopolit, lesquelz lez ait tuit en regeit. C'est assavoir tuit ciaulx que sont vif. Et ceulx que vous ne trouverez mie la, ne lez querrez jamaix plus ».

Notre édition ne diffère pas trop de celle proposée par Bonnardot. Le seul point sur lequel nous ne sommes pas d'accord est celui de la *Bouguerie* / *Honguerie*, voire *Bouquerie*, qui a été discuté dans la note 4. Les numéraux sont écrits de manière française, pas latine, et les traitements phonétiques sont spécifiques au nord-est de la France, ce qui ne contredit pas les données supplémentaires que nous présenterons plus tard. Pour ce qui est de la difficulté de la langue, le texte est assez simple et intelligible pour le lecteur français contemporain. Un seul mot, ou bien une construction verbale, nous a posé un réel problème: « avoir en regeit ». Une première interprétation probable nous a été indiquée dans le dictionnaire Tobler-Lommatzsch, qui mentionne « reget » comme une forme régionale du mot « rejet »[6]. Cependant, le contexte général ne nous permet pas de comprendre la dernière phrase, car le « rejet » n'a aucune relation avec un verbe de possession (« avoir en… »). Nous avons trouvé une autre explication dans le DMF, qui cite « regite » comme version rare du mot « registre »[7]. Le témoignage nous est offert par Christine de Pisan (le texte cité date de 1412-1413) et le mot est précédé par la préposition « en », ayant ensemble l'acception du participe « enregistré ». De ce fait, une fois une telle expression attestée, nous interprétons la même séquence de mots, précédée par le verbe « avoir », comme « enregistrer », ça veut dire 'noter dans un registre'. Cette deuxième variante respecte le contexte de la phrase et nous

[6] *Altfranzösisches Wörterbuch*, Adolf Toblers nachgelassene Materialien bearbeitet und herausgegeben von Erhard Lommatzsch, weitergeführt von Hans Helmut Christmann, Stuttgart, Franz-Steiner-Verlag Wiesbaden (1925-1995), vol. VIII (Q-R), 1971, p. 661.

[7] *Dictionnaire du Moyen Français: 1330-1500*, 'Analyse et traitement de la langue française', CNRS – Université de Nancy, deuxième version, 2007 (disponible en ligne: *http://atilf.atilf.fr/dmf.htm*), entrée « registre ».

fait penser à une liste. Le prévôt de l'église dédiée à saint *Domitre* aurait enregistré les noms des prisonniers de Nicopolis dans un registre.

Cependant, nous ne pouvons pas ignorer le fait que l'auteur du texte ne connaissait pas la datation exacte de la bataille de Nicopolis, car il l'antidate d'une année. Tous ces détails, suivis par d'autres, seront discutés plus tard.

DESCRIPTION ET ANALYSE DU CONTENU ET DE LA PALEOGRAPHIE DU MANUSCRIT ÉPINAL 59 (217). COMMENTAIRES PHILOLOGIQUES

Le manuscrit qui nous intéresse a été décrit et analysé scrupuleusement par Bonnardot, qui a décrit et identifié la plupart des textes contenus[8]. Une autre brève description figure dans le catalogue des manuscrits des bibliothèques françaises; elle est réduite et traite d'une façon négligente le contenu du manuscrit entier[9]. Sous l'étiquette de « pêle-mêle » de textes de la fin du Moyen Âge, le manuscrit ne semble pas avoir attiré l'intérêt d'un autre codicologue outre Bonnardot. Néanmoins, le fichier « thématique » et le fichier « manuscrits » de l'IRHT contiennent quelques renvois à ce manuscrit, soit sous la forme des fiches qui indiquent certains textes, soit comme des notices bibliographiques. Notre description s'appuie à la fois sur l'article de Bonnardot, sur les données fournies par les deux fichiers de l'IRHT et sur la consultation du manuscrit microfilmé. Les renvois du fichier de l'IRHT et la numération de Bonnardot seront présentés au cadre de la description élargie.

Le manuscrit aurait été écrit à Metz par un ou plusieurs membres de la famille Desch[10]. Ensuite, il aurait appartenu à l'abbaye de Senones[11]; il est un *in quarto* sur papier, il porte le titre HEURES et il se présente comme un pêle-mêle de nombreuses prières, chansons et dictons, placés sans ordre et transcrits au hasard[12]. Il contient également la relation d'un voyage à Jérusalem entrepris entre 1395-1396 par des chevaliers messiers, quelques recettes de jardinage et plusieurs fragments divers. Notre texte fait partie de cette dernière catégorie, dispersée à travers tous les feuillets[13].

---

[8] Bonnardot, Notice du manuscrit 189, p. 64-132.

[9] *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, publié sous les auspices du Ministre d'état, tome III, Paris, Imprimerie Impériale, 1861, p. 422.

[10] Cette hypothèse est renforcée par la présence dans le manuscrit d'un dessin (une *guimbarde* ou *trompe d'Allemagne*), que l'on connait comme marque de la famille Desch; Bonnardot, Notice du manuscrit 189, p. 65-66. L'identification est reprise dans François Bonnardot, Auguste Longnon (éd.), *Le saint voyage de Jherusalem du Seigneur d'Anglure*, Paris, Firmin Didot, 1878, p. VII.

[11] Le manuscrit se trouvait à Senones au XVIII^e^ siècle, comme en témoigne le feuillet 1^r^.

[12] Les informations fournies par les fichiers de l'IRHT, que nous citerons ensuite dans notre propre description, considèrent le manuscrit comme un « recueil de poèmes ».

[13] Cf. *Catalogue général des manuscrits*, p. 422; Bonnardot, Notice du manuscrit 189, p. 66-67.

Néanmoins, nous ne sommes intéressés par le contenu du manuscrit que dans un deuxième temps. De ce fait, la riche description fournie par l'article de Bonnardot ne nous sert pas à faire avancer nos conclusions, car nous n'y avons pas trouvé une analyse systématique des mains de copistes. Bonnardot ne discerne que deux types d'écriture: l'une, la négligente, qui remplit la plupart du manuscrit, et l'autre, une écriture soignée, qui aurait rédigé cinq morceaux du manuscrit en question[14]. Après avoir consulté la copie microfilmée du manuscrit, nous avons identifié trois types d'écriture dans le manuscrit, dont l'une atteste deux traits différents:

La MAIN N^{O} 1, que Bonnardot ne différencie pas de la main n^{o} 4[15], se sert d'une bâtarde flamande soignée, typique pour les manuscrits rédigés au XV^{e} siècle en Flandre et en Bourgogne.

La MAIN N^{O} 2-3 utilise une bâtarde, toujours appartenant à la catégorie des bâtardes flamandes, celle-ci rédigée toutefois d'une façon très négligente, qui change souvent d'aspect. Elle a deux types différents, qui ne varient pas en fonction du traçage de la minuscule, mais de la largeur de la plume. Nous considérons qu'il s'agit d'une seule main ayant utilisées deux plumes différentes, une raison pour laquelle nous avons dénommé cette main la « main n^{o} 2-3 ».

L'écriture de la MAIN N^{O} 4 fait également partie de la catégorie des bâtardes, mais l'élégance avec laquelle elle a été tracée ressemble à une écriture gothique. Nous voyons de temps en temps des majuscules soignées; on utilise parfois des lettrines peu élaborées.

Vers la fin du manuscrit il existe également quelques fragments rédigés par une main moderne, que nous ignorions. Les trois types médiévaux de main de copiste sont répandus dans le manuscrit dans l'ordre suivant (nous donnons ensuite les détails concernant les folios, les mains de copistes et les textes qui ont été copiés):

f. 0^{v} Feuillet en blanc de garde; cachet de la bibliothèque d'Épinal; une brève notice en écriture moderne: « volume de 162 feuillets ».

MAIN N^{O} 1 pour les textes suivants:

f. 1^{r}-2^{v} Un texte écrit en 9 paragraphes isolés; chaque paragraphe commence par « X est creauture »; *Explicit*: « Cy fenissent les IX parollez » (sans mention dans l'article de Bonnardot). Le même feuillet contient, en lettres modernes, la notice suivante:

« ARM _ N^{o}. 167

[14] Bonnardot, Notice du manuscrit 189, p. 64-65.

[15] Bonnardot ne distingue pas les traits gothiques de la main n^{o} 4 et parle d'une seule main, témoignant d'« […] une écriture relativement soignée, qui contraste nettement avec celle du reste du recueil »; *ibidem*, p. 64.

Petri Senonensis Catalogo
Inscriptus 1737 »

La notice est suivie par deux lignes horizontales parallèles; au dessus des lignes nous voyons, dans une accolade, trois alinéas:

« Livre de prieres en vieux français
Les 7 pseaumes et les Litanies
Relation d'un voyage de Metz à Jerusalem »

S'ensuit la reprise de la notice intiale:

« (de 4 à 400 ans)
ARM²_N°. 59 »

f. 2v-4r — Un dialogue de « Nostre sire » et « l'arme »; le dernier feuillet contient une seule ligne de ce texte (n° 3 de Bonnardot, p. 67-68).

f. 4r-5r — *Paroles du diable sur la très grande beauté de Nostre-Seigneur*; texte mentionné par une fiche IRHT (n° 4 de Bonnardot, p. 68).

f. 5r — *Trait notable de Salomon*; texte mentionné par une fiche IRHT; (n° 5 de Bonnardot, p. 68).

f. 5v — Titre: « ung notable dis d'aristotes »; *Incipit*: « Vertus est tres bonnes choses… » (n° 6 de Bonnardot, p. 68-69).

f. 5v-7r — *Ensegnements Aristote* « au roy alexandre son disciples ». Le texte finit après les premiers deux tiers du feuillet 7r; au dessous du texte il y a une ligne horizontale; le reste du feuillet en blanc (n° 7 de Bonnardot, p. 69).

MAIN N° 2-3 pour le texte suivant:

f. 7v — Un texte identifié par la fiche IRHT comme *Jardin de Plaisance et Fleur de Rhétorique* (fragmentaire); le titre du texte dans le manuscrit est: « Balade d'ensaignement »; il est réparti en 3 strophes, chacune composée de 8 vers (n° 8 de Bonnardot, p. 69).

MAIN N° 1 pour les textes suivants:

f. 8r-v — Feuillets en blanc (cf. Bonnardot, p. 69).

f. 9r-v — Une prière pour l'apparition de la Vierge à la mort de quelqu'un; titre français et texte latin. *Incipit*: « *Sanctissima et piissima virgo maria ego indigna et peccatrix sibi comitto hodie*… »; le texte se termine par un *Amen* écrit à la fin du f. 9v (n° 9 de Bonnardot, p. 69-70, qui l'interprète par rapport aux textes qui s'ensuivent jusqu'au f. 14v).

f. 10r-11v — Titre français: « Ly obsecro qui est vue tres devote orixon de Nostre Dames »; *incipit* latin: « *Obsecro te santa domina virgo maria mater dei pietate plenissima*… ».

f. 11v — Titre français « Oroison de la ┼ [Croix] »; suivi par un bref texte latin.

f. 11v — Titre français « De la trinitez »; suivi par un texte latin (*Incipit*: « *Benedicat me pater deus*… »); il finit par un *Amen*.

f. 12r-14v — Plusieurs prières diverses qui comportent des titres français et le reste du texte en latin (fin du n° 9 de Bonnardot, p. 70).

f. 14v-16v — Après les prières latines s'ensuivent des textes français en vers adressés à des saints divers; chacun finit par un *Amen*; sur le feuillet

16v les vers de la dernière oraison sont écrites dans la marge droite du texte principal, séparés par une ligne verticale; plusieurs lignes horizontales sur la même marge droite séparent les vers en strophes. Nous croyons que ces strophes ont été écrites après le feuillet suivant (le 17r), bien que la main du scribe semble être la même (cf. no 10 de Bonnardot, p. 70-71, qui les considère une suite de quatre oraisons en vers français).

f. 17r-v Une sorte de table de matières intitulée « La table de cest livre »; le contenu de cette table de matières ne renvoie pas exactement aux textes qui la précèdent (no 11 de Bonnardot, p. 71-72).

f. 18v Titre: « une bonne orixon »; *incipit*: « Sire Dieux… » (cf. no 12 de Bonnardot, p. 72, qui l'énumère avec les quatre oraisons qui s'ensuivent jusqu'au f. 20v).

f. 18v-19r Titre: « pour rendre graisse a dieu »; *incipit:* « *Domine deus pater omnipotens*… ».

f. 19r-v Oraison en latin; titre: *Oracio de Santa trinitate & de sancta curia paradisii.*

f. 20r Titre: *De pasione Domini; incipit:* « *Domine deus qui voluisiti pro redempcione*… ».

f. 20r-v Titre: « Orison de la trinitez »; *incipit*: « En nom du père et du filz & du sainct esperit… »; la prière finit au milieu du feuillet 20v; elle est suivie par une ligne horizontale; le reste du feuillet en blanc (fin du no 12 de Bonnardot, p. 72).

MAIN NO 2-3 pour les textes suivants:

f. 21r-22r Le texte est rangé en cassettes, formées par les intersections de quelques lignes horizontales et verticales; nous y trouvons une collection d'oraisons en français, sans titres. Sur le dernier feuillet l'écriture devient sensiblement négligente; le premier tiers du feuillet 22r est écrit; au dessous il y a une ligne horizontale et le reste du feuillet est en blanc (no 13 de Bonnardot, p. 72).

f. 22v Deux prières en vers (no 14-15 de Bonnardot, p. 72-73).

MAIN NO 4 pour les textes suivants (nous trouvons toutefois sur chaque feuillet des notes marginales faites par une autre main, la MAIN NO 2-3):

f. 23r-28v Calendrier de saints de l'église de Metz[16]; liste de dates et de noms; dans les marges nous voyons des notices et des compléments fait(e)s par une autre main (*vide supra*) (no 16 de Bonnardot, p. 73).

f. 23r - saints du mois de janvier;
f. 23v - saints du mois de février;
f. 24r - saints du mois de mars;
f. 24v - saints du mois d'avril;
f. 25r - saints du mois de mai;
f. 25v - saints du mois de juin;

[16] L'appartenance à Metz a été identifié par Bonnardot à partir de la mention de certains noms de saints et saintes propres à l'église de cette ville; Bonnardot, Notice du manuscrit 189, p. 72.

f. 26r - saints du mois de juillet;
f. 26v - saints du mois d'août;
f. 27r - saints du mois de septembre;
f. 27v - saints du mois d'octobre;
f. 28r - saints du mois de novembre;
f. 28v - saints du mois de décembre.

MAIN N° 2-3 pour les textes suivants:

f. 29r-31v Le premier feuillet est écrit d'une façon un peu négligente; traces de gribouillages; le feuillet suivant est écrit d'une manière soignée. Le texte est une collection de confessions et de prescriptions. Au feuillet 30v, séparé en cassettes par des lignes verticales et horizontales, une main semblable à la main n° 4 a écrit en latin *ave maria stella dei*… Une fiche IRHT indique comme titre ou source des prières des feuillets 30v-31v les *Douze vendredis de jeûne* (n° 17-18 de Bonnardot, p. 73-75).

f. 31v-32v Plusieurs prières communes: « en nom du père du filz & dou saint esperit », une « salutation » et un « Credo »; sur le dernier feuillet nous voyons « Les cincq commandements saincte eglise » (n° 19 de Bonnardot, p. 75).

MAIN N° 1 pour le texte suivant:

f. 32v Bref fragment, probablement complémentaire, toujours lié aux prières précédentes (« Por coy on doit Dieu servir liement »; n° 20 de Bonnardot, p. 75).

MAIN N° 2-3 pour les textes suivants:

f. 33r-35v Le *Doctrinal Sauvage*, écrit en alinéas; une fiche IRHT indique inexactement les feuillets 33r-35r pour ce texte. Au feuillet 35r la main n° 2-3 devient plus soignée et ressemble à la main n° 1; en bas du feuillet 35v, dans une cassette, on lit: « Explycit le doctrinal salvaige » (n° 21 de Bonnardot, p. 75-77).

f. 35v-36v Un fragment de *Fauvel* suivi par d'autres textes; l'écriture est rayée sur le feuillet 36r; certaines strophes sont mises en cassettes (n° 22-26 de Bonnardot, p. 77-80).

f. 37r-v *L'évangile aux femmes*, texte identifié par une fiche IRHT (n° 27 de Bonnardot, p. 80-81, pas identifié; suivi par deux fragments de dits d'amour: n° 28-29 de Bonnardot, p. 81).

f. 38r-40v *Salomon et Marcoul*; le texte est intitulé: « Cest la disputacion de Salomon et de Marcou »; l'écriture témoigne toujours de la main n° 2-3, cette fois un peu plus soignée (n° 30 de Bonnardot, p. 81-83; sur le f. 38r nous voyons deux autres distiques: n° 31 de Bonnardot, p. 83-84).

f. 40v Petit poème moral; *incipit*: « homme par sa dousse parolle… » (n° 32 de Bonnardot, p. 84, s'ensuivent d'autres fragments de dits d'amour: n° 33-34 de Bonnardot, p. 84).

f. 41r-43r Un poème contenant quelques aphorismes mis en vers; la plupart des couplets commence par « cil est… » (no 35 de Bonnardot, p. 84-87).

f. 43r Petit poème mis dans une cassette (no 36 de Bonnardot, p. 87-88).

f. 43v-44r Sentences non identifiées, en alinéas (no 37 de Bonnardot, p. 88).

f. 44r-v Fragment qui traite des trois fins de l'homme, une balade sur la noblesse; sentences et devoirs du magistrat (no 38-40 de Bonnardot, p. 88-90).

f. 45r-46r Le *Dit des neuf preux*, mentionné également par une fiche IRHT; textes courts (en vers): Hector, Alexandre le Grand, Jules César, Josué, « le roy david juif », « judas makabeus ly herdi juif », « le bon roy artus de bretaigne crestien », Charlemagne et Geoffroi de Bouillon (no 41 de Bonnardot, p. 90-93).

f. 46v « Enssignement de Saint grigore » et un « enseignement de saige » (no 42-43 de Bonnardot, p. 93-94).

f. 47r-57v *Domine ne in furore tuo* (texte qui correspond peut-être aux psaumes divers mentionnés par une fiche IRHT aux feuillets 45r-52r et aux psaumes pénitentiaux de Bonnardot). L'écriture ressemble parfois à la bâtarde soignée de la main no 1, ornée par des lettrines peu élaborées; à partir du feuillet 48v l'écriture devient progressivement négligente et les titres latins des textes sont les seuls qui ont été écrits soigneusement (*vide infra*). Après les psaumes s'ensuivent des prières diverses (cf. une « orison pour les malades » etc.) (no 44 de Bonnardot, p. 94).

f. 58r-60v « De nostre dame »; 2 strophes par feuillet (no 45 de Bonnardot, p. 94-95).

f. 61r-63r Prières adressées à des saints divers. À la fin du feuillet 63r, la séquence finit par un *Amen*. Au dessous il y a le titre « Orixon de la trinitez », mais le texte est rayé par deux lignes horizontales et plusieurs lignes verticales. Deux lignes qui s'ensuivent sur le feuillet suivant sont toujours rayées et la phrase qui commence ne s'achève pas; le copiste aurait décidé de supprimer cette prière (no 46 de Bonnardot, p. 95-96, qui le prend avec le fragment suivant).

f. 63v-64r D'autres prières en vers pour des saints. La séquence est terminée par une prière à Saint Georges, suivie par un petit *Explicit* et par un grand *Amen* en bas (fin du no 46 de Bonnardot).

f. 64v Un « Dis damours » en 3 strophes, séparées par des lignes horizontales. L'écriture montre des traits spécifiques à l'écriture de la main no 1 (no 47-49 de Bonnardot, p. 96-97).

f. 65r-68r Un autre « Dit d'amour »; l'écriture est très négligente. Il est suivi par le premier vers d'une chanson et par un salut d'amour (no 50-52 de Bonnardot, p. 98-101).

MAIN NO 1 pour le texte suivant:

f. 68r En bas du feuillet il y a un autre texte, écrit par la main no 1: « quant ung amant est en destroy » (no 53 de Bonnardot, p. 101).

MAIN N^o^ 2-3 pour les textes suivants:

f. 68^v^-71^r^ Textes d'amour, parfois des gribouillages, parfois rayés, de temps en temps séparés par des lignes horizontales (n^o^ 54-58 de Bonnardot, p. 101-104, qui identifie dans ces parties du fragment des divers morceaux sans continuation, plusieurs moralités et trois quatrains).

f. 71^v^-72^v^ « De Quaillot lay Fondue que fait son mandemant », texte burlesque en prose, rayé par des lignes obliques de gauche (en haut) à droite (en bas) (n^o^ 59 de Bonnardot, p. 104-106).

f. 72^v^ Jeu de lettres dans une cassette, des acrostiques en « mot carré » (n^o^ 60 de Bonnardot, p. 106-107).

f. 73^r^-74^v^ Fragments divers: « On trouve on roman du burgonon Abry… », « merveille dou paiyxe de Suriee », deux jeux mnémotechniques ayant des sujets religieux (le premier en français, le deuxième en latin) et six distiques allemands traduits en français dans deux versions différentes (n^o^ 61-64 de Bonnardot, p. 107-110).

f. 73^v^-74^r^ Deux petits poèmes en bas des mêmes feuillets, dans plusieurs cassettes; *incipit*: « Le dieu d'amour par sa doulceur ». Il continue sur le feuillet suivant, toujours en bas, dans une autre cassette. Les deux cassettes s'unissent le moment où nous regardons les feuillets ensemble (n^o^ 65-66 de Bonnardot, p. 110-111).

f. 75^r^-76^v^ Chanson de *Landefrite*, un autre fragment d'un dit d'amour et « Commant Porrus tuait le paon », identifié par Bonnardot comme le début des *Vœux du Paon* (n^o^ 67-69 de Bonnardot, p. 111-114).

f. 77^r^-80^v^ *Ventes d'amour*; titre confirmé par une fiche IRHT et par l'étude de Bonnardot; il finit par un « *explicit* » (n^o^ 70 de Bonnardot, p. 114-116).

f. 80^v^ Texte en quatre lignes, identifié par une fiche IRHT comme *Demandes d'amours* et par Bonnardot comme *Demande*; l'écriture devient un peu plus soignée (n^o^ 71 de Bonnardot, p. 116).

f. 81^r^-81^v^ *Chanson de Mergurete* et une sentence morale (n^o^ 72-73 de Bonnardot, p. 116-117).

f. 82^r^ Plusieurs demandes et réponses en vers; texte identifié par une fiche IRHT comme d'autres *Demandes d'amours*; deux colonnes par feuillet, en cassettes, l'écriture est un peu soignée (n^o^ 74-78 de Bonnardot, p. 117-118).

f. 82^v^-83^v^ Textes divers d'amour (début du n^o^ 79 de Bonnardot, p. 118-121, qui le considère une suite de 13 chansons); en bas du feuillet 83^v^, les deux vers écrits d'une main soignée risquent de correspondre à une fiche IRHT qui cite toujours des *Demandes d'amours* (cf. le n^o^ 80 de Bonnardot, p. 121).

f. 84^r^-87^v^ Texte identifié par une fiche IRHT comme *Jardin de Plaisance et Fleur de Rhétorique* (fragmentaire) (continuation du n^o^ 79 de Bonnardot).

MAIN N^o^ 1 pour le texte suivant:

f. 87^v^ Texte identifié par une fiche IRHT comme *Demandes d'amours*; il est intitulé « Demande » (n^o^ 81 de Bonnardot, p. 122).

MAIN N^o^ 2-3 pour les textes suivants:

f. 88^r-v^ Textes divers d'amour (continuation du n^o^ 79 de Bonnardot).

f. 89^r^ Textes séparés par des lignes horizontales (continuation probable du n^o^ 79 de Bonnardot). Dans la première cassette nous voyons un texte souligné, en 5 lignes (pas de mention chez Bonnardot); *incipit*:

« L'an 1428
Cy après est… ».

f. 89^r^-92^r^ Plusieurs vers d'amour et quelques proverbes rimés (continuation du n^o^ 79 de Bonnardot); sur les feuillets 89-90 Bonnardot a identifié une « balaide que signour Nicole Louve, chivaillier, fy suis mer en revenan don S^t^ Sepulcre… » (n^o^ 82 de Bonnardot, p. 122). Sur le feuillet 91^v^, Bonnardot distingue un fragment distinct d'un autre dit d'amour (n^o^ 83 de Bonnardot, p. 122-123).

f. 92^r^ Sur le reste du feuillet l'écriture devient un peu plus soignée. Le texte ci-copié est intitulé « Dis damour »; il a trois strophes (n^o^ 84-85 de Bonnardot, p. 123).

f. 92^v^-93^r^ Huit couplets; *incipit*: « sus la rive de la meir… » (fin du n^o^ 79 de Bonnardot).

f. 93^v^ Une fiche IRHT indique comme identification du texte copié sur ce feuillet un fragment de *Fauvel*; Bonnardot observe la relation avec le fragment précédent de *Fauvel* (f. 35^v^-36^v^) mais n'arrive pas à identifier le texte (n^o^ 86 de Bonnardot, p. 123).

f. 93^v^ Une fiche IRHT mentionne ici un *Enseignement Seneque*; la dernière ligne du feuillet nous dit toutefois « Cy après sont bon ensegnement ». Il est continué sur le feuillet suivant par un « bon ensegnement », qui doit reprendre le titre; ce texte risque en effet d'être un Sénèque ou (pseudo-)Sénèque, lorsqu'il parle des vertus; néanmoins, le nom de Sénèque n'apparaît nulle part (aucune mention dans l'étude de Bonnardot (n^o^ 87 de Bonnardot, p. 123-124).

f. 94^r^-102^v^ *Bon ensegnement*; un texte qui traite de péchés, d'excès, donne des conseils comme celui d'éviter de boire trop; reprise de sentences et de dits attribués à Sénèque, Caton et Aristote; dans les premiers feuillets, le texte est écrit d'une manière un peu plus soignée.

f. 98^v^-99^r^ Une fiche IRHT mentionne un extrait du *Miroir du monde*, que nous n'avons pas identifié (aucune mention dans l'étude de Bonnardot).

MAIN N^o^ 1 pour les textes suivants:

f. 103^r^ La notice sur les prisonniers de Nicopolis (n^o^ 88 de Bonnardot, p. 125, qui affirme à partir de la datation de la bataille de Nicopolis que les pièces rédigées par cette main doivent dater du début du XV^e^ siècle); le reste du feuillet est en blanc.

f. 103v Feuillet en blanc.

f. 104^r^-148^v^ *Le saint voyage a Jherusalem du seigneur d'Anglure*. La deuxième moitié du dernier feuillet (i.e. le feuillet 148^v^) est en blanc (n^o^ 89 de Bonnardot, p. 125).

f. 149r-155r Texte qui commence par « Veci bonne medicine pour lez airbe »; s'ensuivent des recettes d'horticulture (no 90 de Bonnardot, p. 125-126); à la fin nous trouvons un autre poème, intitulé « De XVI chivallier que doient faire lai paix de Fransce et d'Ingleterre… » (no 91 de Bonnardot, p. 126).

f. 155v Feuillet en blanc.

MAINS MODERNES pour les textes suivants:

f. 156r-v Texte intitulé « priere à Dieu… », écrit par une main moderne; il n'a aucune relation avec le manuscrit médiéval.

f. 157r Feuillet en blanc.

f. 157v Deux lignes écrites par une autre main moderne.

f. 158r Une troisième main moderne; le texte est intitulé « Extrait du present livre », il cite Pline l'Ancien; toutes ces mains datent, d'après l'examen paléographique, des siècles XVIIe-XVIIIe[17].

f. 158v Feuillet en blanc.

MAIN No 2-3 pour les textes suivants:

f. 159r-160r Texte en vers identifié par une fiche IRHT comme les *Dix commandements*, traduction en vers du Décalogue; dans le manuscrit il est intitulé « les X commandements de la loy » (no 92 de Bonnardot, p. 127); le dernier tiers du dernier feuillet en blanc.

f. 160v Compositions morales (no 93 de Bonnardot, p. 127-128): sept mots suivis par trois lignes chacun; ils ont des suppléments attributifs. Ex:

« Conversacion – Des saiges
– Des proudommes
– Des paisibles ».

f. 161r Couplets en vers séparés par quelques lignes horizontales courtes ou longues; *incipit*: « Ma diversité chaingera / quant le monde s'amandera… »; le même feuillet contient le dessin de la *trompe d'Allemagne* qui a permis à Bonnardot de l'attribuer à un membre de la famille Guesch (no 94 de Bonnardot, p. 128).

f. 161v-162r Continuation de la *Balade d'ensaingnemant* du f. 7v (no 95-96 de Bonnardot, p. 128-129). S'ensuit un texte identifié par une fiche IRHT comme *Jardin de Plaisance et Fleur de Rhétorique* (fragmentaire) (il correspond probablement aux no 96-98 de Bonnardot, p. 129-130).

f. 162v Cachet de la bibliothèque d'Épinal en bas de page.

f. 163r-v Feuillets en blanc.

Suite à cette description nous formulons plusieurs conclusions préliminaires. La première est que la main no 2-3 semble dans la plupart des cas être la première main du manuscrit, car sur le feuillet 32v la main no 1 rédige un texte qui suit les textes écrits par la main no 2-3, comme une sorte de supplément qui remplit la page. Puis, en arrivant déjà au feuillet 35r nous

[17] Bonnardot datait ces mains modernes au XVIIe siècle; Bonnardot, Notice du manuscrit 189, p. 127.

voyons que la main n° 2-3 devient plus soignée et qu'elle concorde à la main n° 1, une raison de plus pour conclure que le texte mentionné auparavant aurait été écrit comme complément d'un texte rédigé par cette main. Ensuite, une fois arrivés aux feuillets 38^{r}-40^{v}, nous voyons que le *Salomon et Marcoul* écrit par la main n° 2-3, cette fois plus soignée, ressemble de temps en temps aux traits d'écriture de la main n° 1. Nous imaginons que les deux mains risquent d'être une seule, dans deux périodes différentes, ce qui contredit l'hypothèse de Bonnardot, qui ne voyait pas trois, mais deux mains différentes et qui ne les mettait pas en relation directe[18]. Cette conjecture est renforcée par le fait qu'après quelques feuillets de plus, sur le feuillet 43^{v}, la bâtarde négligente qui paraît de temps en temps montrer des traits spécifiques à la main n° 1 les perd progressivement et redevient l'écriture que nous avons qualifiée comme appartenant à la main n° 2-3. Sur le feuillet 47^{r} nous observons toujours les traits soignés de la main n° 1, ornée par des lettrines peu élaborées, mais à partir du feuillet 48^{v} l'écriture devient graduellement négligente; les titres latins des textes sont les seuls écrits soigneusement, ce qui nous indique une éventuelle intégration ultérieure de ces lignes, faite par la main n° 1. Ensuite, le « Dis d'amours » du feuillet 64^{v}, bien intégré et similaire du point de vue de l'écriture aux textes qui le précèdent et qui le suivent, nous montre également des traits spécifiques à l'écriture de la main n° 1.

Pour ce qui est de la main n° 4, elle semble antidater la main n° 2-3, car celle-ci fait des remarques et des notices sur les marges des feuillets écrits par la main n° 4. Néanmoins, nous ne considérons pas que la main n° 4 ait été la première à avoir écrit le manuscrit, car les seuls textes rédigés par cette main se trouvent aux feuillets 23^{r}-28^{v}, au milieu du manuscrit. Nous supposons que cette main doit être datée en même temps que la main n° 2-3; si nous considérons la rédaction de la main n° 2-3 comme couvrant une longue durée, celle de la main n° 4 ne fut probablement qu'une intervention ponctuelle.

Nous sommes arrivés à la périodisation suivante: les mains n° 2-3 et 4 seront les premières, la main n° 1 serait la deuxième, bien qu'elle coïncide parfois à la main n° 2-3. Si nous regardons attentivement la fin du manuscrit, là où nous voyons apparaître en dernière position la main n° 2-3, nous comprenons que celle-ci doit être la main du propriétaire ou d'un scribe proche de lui, qui pouvait compléter à tout moment les feuillets en blanc. Bien que Bonnardot date les mains n° 1 et n° 4 au début du XV^{e} siècle par rapport à la date de la bataille de Nicopolis[19], nous considérons, en nous appuyant sur le fait que la main n° 2-3 est celle qui a rédigé sur le feuillet 89^{r} un texte citant l'année 1428, que cette dernière date doit être considérée le *terminus post quem* pour la datation du manuscrit entier. De même, puisque la main n° 1 est

[18] *Ibidem*, p. 64-65.
[19] *Ibidem*, p. 125.

clairement postérieure, la même date fonctionne comme un *terminus post quem* dans son cas particulier. De ce fait, le texte qui mentionne le périple nécessaire pour récupérer les prisonniers de Nicopolis date au moins du début du deuxième quart du XV^e^ siècle. Comme il traite de la bataille de Nicopolis, qui aurait eu lieu trente ans auparavant, l'intérêt de ce texte n'était pas la récupération immédiate des prisonniers, mais celui d'en garder le souvenir.

Nous regarderons ensuite, de plus près, le contexte du manuscrit. La liste des titres que nous avons assemblée d'après le fichier « manuscrits » de l'IRHT, d'après les considérations de Bonnardot et d'après notre propre consultation du manuscrit d'Épinal nous indique que certains titres comme le *Débat du clerc et de la demoiselle*, les prières et les oraisons adressées aux saints divers, les distiques et le *Débat du Jésus-Christ et de l'âme* représentent le côté religieux. Puis, le *roman de Fauvel* est un texte du XIV^e^ siècle qui raconte l'histoire d'un âne, critique masquée des mœurs de l'époque. L'*évangile aux femmes* est une satire des femmes et la liste des titres ne nous révèle rien de nouveau: c'est le pêle-mêle mentionné par Bonnardot et par le catalogue des manuscrits. Si l'on se souvient toutefois de la brève notice sur les prisonniers de Nicopolis dans le contexte large des textes trouvés dans ce manuscrit, nous nous rendons compte tout de suite qu'elle n'a aucun rapport avec le reste des textes. Ceux-ci se concentrent sur deux axes différents: celle de la prière et celle de l'amour. Au contraire, la relation du voyage à Jérusalem se trouve néanmoins en rapport direct avec l'axe soi-disant des prières. Notre petite notice semble ensuite, du point de vue paléographique et du point de vue de l'organisation du texte, un fragment périphérique en relation possible avec le récit de pèlerinage. Elle a été écrite après la relation du pèlerinage, bien qu'elle se trouve avant celle-ci dans l'ordre des feuillets du manuscrit, car elle laisse un espace blanc ensuite. L'intégration du fragment de onze lignes concernant la récupération des prisonniers de Nicopolis n'a pas eu une raison de premier rang, elle a été totalement accidentelle et dépendait directement du récit de pèlerinage.

Puis, nous savons que le récit de pèlerinage n'est pas accompagné par la notice sur les prisonniers de Nicopolis dans ses autres manuscrits, ceux qui ont été utilisés par Bonnardot et Longnon pour l'édition connue. La notice apparaît uniquement dans le manuscrit d'Épinal. Elle a été intégrée par le scribe, qui la considérait probablement dépendante du texte du pèlerinage. De ce fait, nous pouvons supposer que cette notice se trouvait à l'origine dans un autre manuscrit, dans une autre collection de textes, accessible au scribe, et qu'elle a été copiée ultérieurement dans le manuscrit Épinal 59. Pour renforcer cette hypothèse, nous citons toujours l'étude de Bonnardot, d'où nous apprenons

que plusieurs autres textes qui précèdent notre fragment ont été copiés à partir d'autres sources, dont certaines sont identifiables[20].

Dans le duché de Bourgogne, les échos de cette maudite bataille près du Danube furent terribles, en raison des immenses pertes humaines; une grande partie des chevaliers bourguignons sont décédés là. À cette perte humaine nous rajoutons le fait que le duché de Bourgogne passait depuis une décennie par une crise agraire importante[21]. Ceci dit, on peut trouver ces échos aisément dans un large spectre des textes, qui vont des textes littéraires jusqu'à des banals actes de fondation d'églises. Nous ne citons qu'un texte trouvé au hasard, un acte de la collection de la cathédrale d'Autun qui mentionne la création d'une « messe de Champalement » par Oudart de Lespinace, un petit chevalier seigneur de Champallement, en 1431, en reconnaissance du fait qu'il ait échappé à la fin tragique de la bataille de Nicopolis[22]. Selon nous, ce texte est postérieur ou contemporain à la notice que nous analysons. Nous rappelons que de nombreux chevaliers bourguignons morts ou encore vivants devaient évoquer à leurs descendants cette immense perte. En outre, nous savons qu'au printemps de l'année 1398 le duc de Bourgogne avait commandé en honneur de son fils, le jeune comte de Nevers, une série de processions triomphales à travers les villes bourguignonnes[23], ce qui aurait attiré probablement un spectre plus large de diffusion pour les histoires ayant comme protagonistes les chevaliers de la bataille de Nicopolis, des histories qui circulaient déjà à partir du mois de janvier 1397[24]. Nous ne devons pas nous étonner autour d'une trouvaille comme notre petit texte sur les 'prisonniers esclaves de Nicopolis'. Il fait probablement partie d'une large série de textes qui circulaient sur des voies écrites ou orales.

Regardons ensuite les données fournies par le récit de pèlerinage du seigneur d'Anglure, le texte qui se trouve en relation directe avec notre fragment. Or, nous apprenons de ce texte que le seigneur d'Anglure avait

---

[20] *Ibidem*, p. 124. Bonnardot avait identifié plusieurs autres fragments qui ont été copiés à partir de manuscrits divers, dont il indique l'appartenance à la bibliothèque de Metz; *ibidem*, p. 88, le n° 37; p. 91-92, n° 41; p. 114, no 69 (la copie partielle du début des *Vœux du Paon*) etc.

[21] Rosalind Kent Berlow, « The „Disloyal" Grape. The Agrarian Crisis of Late Fourteenth-Century Burgundy », *Agricultural History*, Rollins College, Little Rock, 56, 2 (1982), p. 426-428.

[22] A. de Charmasse, « Un revenant de Nicopolis », *Mémoires de la Société Éduenne*, Autun, 35 (1907), p. 307-309. L'éditeur de ce texte n'a pas beaucoup d'informations sur la bataille de Nicopolis et s'étonne, dans la note 2 de la page 308 sur la mention de Jean de Nevers parmi les vaincus de Nicopolis.

[23] Joyce Kubiski, « Orientalizing Costume in Early Fifteenth-Century French Manuscript Painting (Cité des Dames Master, Limbourg Brothers, Boucicaut Master, and Bedford Master) », *Gesta*, Fort Tryon Park, New York, 40, 2 (2001), p. 175.

[24] Les nouvelles du résultat de la bataille de Nicopolis sont arrivées en France en décembre 1396, mais la cour française avait appris ces nouvelles le jour de Noel; Charles L. Tipton, « The English at Nicopolis », *Speculum*, Cambridge MA, 37, 4 (1962), p. 529.

rencontré Henri de Bar et le messier de Coucy, qui allaient, tous les deux, en Hongrie:

> « Et y [Venise] sejournasmes .vj. jours entiers, et y acchetasmes des chevaulx; et pendant iceux .vj. jours vindrent audit Venise monseigneur messire Henri de Bar et monseigneur de Coucy, qui s'en alerent en Hongrie, pour aller oultre ensemble monseigneur le conte de Nevers, contre les Turcs. Et nous baillerent lesdiz monseigneur Henry de Bar et monseigneur de Coucy leurs lettres de passage pour retourner en France » [25].

En effet, la *Chronique du religieux de Saint-Denis* nous informe qu'Henri de Bar et Enguerrand de Coucy sont également partis avec du retard pour la croisade de Nicopolis, par la Lombardie[26]. Ils ont participé à la bataille, ils ont été faits prisonniers par Bajazet[27] et Louis d'Orléans avait envoyé le 14 décembre 1396 un certain Guillaume Pierre:

> « ou païs de Turquie, porter noz lettres closes à noz cousins le conte de Nevers, messires Henry de Bar et Philippe de Bar, le sire de Coucy et autres seigneurs estans ou dit païs de Turquie, pour en rapporter d'iceulx certaines lettres closes ou nouvelles »[28].

Après, Enguerrand de Coucy mourût le 18 février 1397 en captivité à Bursa, Henri de Bar suivit tout le temps le comte Jean de Nevers et leur retour a Venise eut lieu en automne 1397[29]. Mais la bataille de Nicopolis eut lieu en septembre 1396 et le voyage des pèlerins se termina un peu avant, toujours en 1396. Les pèlerins retournaient de leur voyage quand ils ont rencontré Enguerrand de Coucy et Henri de Bar. Ces deux nobles partaient pour la croisade lorsque le seigneur d'Anglure retournait de son pèlerinage. Il n'y a donc, du point de vue des données fournies, aucune relation directe entre notre fragment qui traite de la récupération des prisonniers de Nicopolis et le récit de pèlerinage qui le suit dans le manuscrit.

Puis, le manuscrit qui contient ce récit de pèlerinage ne mentionne rien sur les croisés ou sur la bataille de Nicopolis; il mentionne seulement Hongrie et Raguse au feuillet 148^{r} et le texte finit à la moitié du feuillet suivant, le 148^{v}. Néanmoins, bien que le texte soit une liste assez précise de toponymes, datable après « l'an mille iij sens quatreving & qui[n]ze »[30] (1395), l'année du voyage entrepris, son style ressemble évidemment au style du fragment que nous

[25] Bonnardot, Longon, éd. cit., p. 98.
[26] Paviot, *Les ducs de Bourgogne*, p. 37.
[27] *Ibidem*, p. 40.
[28] Léopold Delisle (éd.), *Les Collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale. Catalogue analytique*, Nogent-le-Rotrou, 1885, n^{o} 268-269, p. 34; apud Paviot, *Les ducs de Bourgogne*, p. 41, plus de références dans la note 168.
[29] Paviot, *Les ducs de Bourgogne*, 46-49.
[30] MS ÉPINAL 59 (217), f. 104^{r}; le feuillet 103v, qui le précède, n'a pas été écrit, afin que le début du récit du pèlerinage gagne plus d'importance.

analysons[31]. En outre, nous nous souvenons que le fragment d'Épinal nous a donné une datation trompeuse de la bataille de Nicopolis (1395 à la place de 1396), ce qui risque d'être en effet une contamination avec la date du pèlerinage, que le récit mentionne expressément sur le feuillet 104r. Le fragment qui traite de la sorte des prisonniers de Nicopolis devait paraître au copiste ou au propriétaire du manuscrit comme lié d'une manière indissoluble au récit de pèlerinage. De ce fait, nous avons deux possibilités d'interprétation: soit le texte aurait été composé par l'auteur du récit, ce qui contredit nos conclusions antérieures et qui postdate le voyage du seigneur d'Anglure – une version impossible –, soit il a été copié à partir d'un texte composé immédiatement après l'échec de la croisade de Nicopolis. Nous gardons cette dernière hypothèse comme la seule possible.

L'ITINERAIRE: L'ENIGME DE 'SEREMEQUE' EN BULGARIE

Nous devons admettre que la plupart des titres consultés pour le *topos* de la croisade de Nicopolis ne nous ont pas fourni des informations ayant une relation avec notre petit fragment du manuscrit de la bibliothèque d'Épinal[32] et rien de nouveau concernant l'identification de la route indiquée. La liste de noms de lieux à identifier contient huit renvois, dont l'un est en effet le nom d'une église: *Honguerie*, *Venixe*, *Moudon*, *Naigrepont*, *Seremeque / Serenesque*, *Bouguerie*, *Saint Domitre* et *Nicopolit*. Certains ne méritent pas de grandes

[31] Voir par exemple le début (MS ÉPINAL 59 (217), f. 104r): « de Mets a Toul de Toul a Nuefchaistelz dou Nuefchaistez a Langre de Langre a Diyons de Diyon… ».

[32] L'article fondamental à ce propos traite plutôt des questions générales: Jean Richard, « Les prisonniers de Nicopolis », *Nicopolis, 1396-1996. Actes du colloque international, Dijon, 18 octobre 1996 (Annales de Bourgogne 68)*, éd. J. Paviot, M. Chauney-Bouillot, Dijon, 1997, p. 75-83. Parmi les autres ouvrages dépouillés nous notons J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIVe siècle. Expéditions du maréchal Boucicaut*, Paris, Thorin, „Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome", 44-45, 2 vol., 1886; A.S. Atiya, *Crusade, Commerce and Culture*, Bloomington, Indiana University Press, 1962; Norman Housley, *The Later Crusades (1274-1580). From Lyons to Alcazar*, Oxford, Oxford University Press, 1992; Norman Housley, « One man and his wars: the depiction of warfare by Marshal Boucicaut's biographer », *Journal of Medieval History*, Amsterdam (Elsevier), 29 (2003), p. 27-40; Francisc Pall, « Les croisades en Orient au bas Moyen Age. Observations critiques sur l'ouvrage de M. Atiya », *Revue historique du Sud-est européen*, Bucarest, XIX, 2 (1942), p. 565-580; E. Diaconescu, « Politica orientală burgundă şi turcii în secolele XIV şi XV », *CI*, I (1925), p. 20-22; Kelly DeVries, « The Lack of Western European Military Response to the Ottoman Invasions of Eastern Europe from Nicopolis (1396) to Mohacs (1526) », *Journal of Military History*, Lexington VA, 63, 3 (1999), p. 539-559; Şerban Papacostea, « Byzance et la croisade au Bas-Danube à la fin du XIVe siècle », *RRH*, XXX, 1-2 (1991), p. 3-21. Pour une synthèse bibliographique du sujet voir Vassil Gyuzelev, « La bataille de Nicopolis de 1396 à la lumière des dernières recherches », *Études balkaniques*, Sophia, 1 (2003), p. 147-151.

incursions bibliographiques, car les noms sont assez clairs. Personne ne peut douter de l'identification de *Honguerie* avec la Hongrie, de *Bouguerie* avec la Bulgarie, de *Venixe* avec Venise ou de *Nicopolit* avec Nicopolis. Il s'agit de toponymes évidents. Dans un deuxième plan, *Naigrepont* et *Moudon*, bien qu'ils ne renvoient pas à des noms identifiables aujourd'hui, sont bien connus pour le Moyen Âge; ce sont les villes de Methoni et d'Eubée, à l'ouest et à l'est du Péloponnèse.

La tâche d'identifier la route indiquée dans le fragment semble assez simple, sauf pour l'un des derniers toponymes: *Seremeque* / *Serenesque*. Celui-ci pose de problèmes d'identification. Nous ne le trouvons pas sur la carte, ni dans une série des toponymes contemporains, ni parmi les toponymes médiévaux. Néanmoins, vers la fin du fragment, il nous semble qu'il existe une relation visible entre *Seremeque*, *Bouguerie* et *Saint Domitre*, car le texte nous dit: « …et de Naigrepont a Serenesque, et de Seremeque en Bouguerie. Et se failroit demander en l'esglixe de Saint Domitre, au prevos de l'esglise… ». *Seremeque* serait donc un point de départ pour la Bulgarie. Ensuite, cette Bulgarie contient une église de Saint Démétrius et l'église et la ville de *Seremeque* sont unies par une route. Nous nous lançons dans la deuxième recherche, celle d'une ville perdue: la Seremeque.

L'explication élémentaire serait d'identifier *Seremeque* / *Serenesque* avec l'une des villes où les chevaliers de Nicopolis ont été tenus captifs pour neuf mois: Andrinople, Gallipoli ou Bursa[33]. Néanmoins, lorsqu'on cherche les noms antiques ou médiévaux de ces villes, aucun ne ressemble au nom cité par le manuscrit d'Épinal[34]. Puis, nous n'avons trouvé aucun toponyme similaire dans le voisinage des trois villes connues et l'une seule des trois se trouve, si nous faisons des concessions historiques en regardant deux siècles en arrière, dans la grande 'Bulgarie' de Kalojan[35].

L'absence d'une relation entre les trois villes citées et la Bulgarie, doublée par le manque de coïncidence graphique ou phonétique, nous a menés vers une relecture différente du fragment d'Épinal. Grâce à cette nouvelle lecture, nous avons découvert que les toponymes mentionnés jusqu'à ce point sont de grandes colonies vénitiennes, ou bien Venise elle-même. De ce fait, *Seremeque* pouvait être en relation avec Venise. Puis, nous devons nous souvenir

---

[33] Aziz Suryal Atiya, *The Crusade of Nicopolis*, Londres, Methuen & Co., 1934, p. 97.

[34] Nous savons toutefois que Guillaume de Laigle, chargé par le duc de Bourgogne de la récupération du jeune comte de Nevers, avait voyagé jusqu'à Micalice (Mihaliç), une ville très proche de Bursa. Son voyage sera cité vers la fin de cet article; le texte en question a été reproduit dans l'ANNEXE.

[35] Il s'agit de la ville d'Andrinople, qui a été conquise et intégrée dans l'empire bulgare de Iohannitsa Kalojan après la bataille du 14 avril 1205; Florin Curta, Paul Stephenson, *Southeastern Europe in the Middle Ages, 500-1250*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 384.

également que la participation de la république de Saint Marc à la récupération des prisonniers de Nicopolis, voire à la croisade de 1396, est encore discutable[36]. Le trajet mentionné par notre fragment d'Épinal pouvait être organisé par les vénitiens et *Seremeque* aurait été un comptoir de ces derniers au nord de Nègrepont. Néanmoins, nous ne devons pas oublier que la politique officielle de la république vénitienne n'était pas partagée par toutes ses colonies égéennes[37]. Secondement, l'hypothèse d'un parcours officiel, organisé par les autorités vénitiennes, doit être exclue, puisque les relations de Venise avec les ottomans étaient tendues[38].

Ensuite, nos doutes ont été agrandis lorsque nous nous sommes demandés si le texte nous donnera le nom d'un village ou d'un comptoir perdu quelque part au nord de l'île Eubée. En plus, lorsque nous regardons la carte des colonies vénitiennes levantines, nous ne trouvons aucun nom analogue au nord de l'Eubée, car nous n'avons pas beaucoup de comptoirs vénitiens attestés entre Nègrepont et Constantinople. L'explication reste historique, puisque lors de la formation du domaine colonial vénitien en Mer Égée les marchands italiens ne sont pas allés trop au nord, en conséquence probable de la *partitio Romaniae*, suite à laquelle les contrées du nord appartenaient soit au royaume de Boniface de Montferrat, soit à l'empire latin. En fait, la plupart des possessions vénitiennes se concentraient dans les Cyclades, et ce qui se trouvait au nord de celles-ci, surtout l'Eubée, a été bien disputé entre 1273 et 1280 avec l'empire byzantin, pour être encore une fois repris après 1285[39]. Après avoir inventorié toutes ces possibilités, nous savons que Modon et Nègrepont étaient des grands ports dans le domaine vénitien. *Seremesque* devrait l'être, à son propre tour, un grand port, dont le nom aurait subi une modification phonétique propre à la langue française. Mais, quand nous avons fait la liste des toponymes mentionnés dans les textes littéraires nous n'avons rien trouvé de

---

36 Ovidiu Cristea, « Veneţia şi cruciada de la Nicopole », *Studii şi materiale de istorie medie*, Bucarest, 21 (2003), p. 106-118, passim.

37 Pour ce qui est des révoltes des colonies vénitiennes, en particulier pour les révoltes des crétois, lors des déclarations pro-croisades faites par les officiaux vénitiens au cours du XIV^e^ siècle voir Elizabeth A. Zachariadou, *Trade and Crusade. Venitian Crete and the Emirates of Menteshe and Aydin (1300-1415)*, „Library of the Hellenic Institute of Byzantine and Post-Byzantine Studies", 11, Venise, Hellenic Institute of Byzantine and Post-Byzantine Studies, 1983, p. 26.

38 La politique de la république de Saint Marc regardant le soutien à donner aux croisés avait oscillé avant et après la croisade de Nicopolis en raison du danger hongrois dans la Mer Adriatique et des invasions ottomanes dans ses possessions égéennes; Kenneth Meyer Setton, *The Papacy and the Levant, 1204-1571: The Thirteenth and Fourteenth Centuries*, Darby PA, Diane Publishing, 1976, p. 342-347.

39 Michel Balard, *Les Latins en Orient (X^e^-XV^e^ siècle)*, Paris, Presses Universitaires de France, „Nouvelle Clio. L'Histoire et ses problèmes", 2006, p. 229-232.

pareil, rien ayant une relation avec Venise[40]. En outre, nous nous sommes aperçus que les distances entre Venise-Modon et Modon-Nègrepont correspondent à des voyages classiques, avec des arrêts obligatoires[41]. Cela fait qu'il s'agissait peut-être de coutumes des marins, de séjours possibles, à certaines distances, d'arrêts obligatoires pour le ravitaillement ou pour d'autres raisons logistiques. La distance entre Nègrepont et *Seremesque* aurait été, peut-être, conforme aux deux distances déjà citées. Nous gardons cette conclusion préliminaire comme un point de départ futur et nous commençons une nouvelle recherche.

Pour ce qui est du nom *Seremeque* nous avons pensé à plusieurs toponymes médiévaux, modernes ou contemporains, qui lui ressemblent: *Semendria* (Smederevo, en Serbie), *Serres* (Albanie), *Sérres*, ou *Sérrhae* (Macédoine centrale, Grèce)[42]. Néanmoins, aucun nom de ville ressemblant du point de vue phonétique à *Seremeque / Serenesque* ne se situe pas sur l'itinéraire de récupération des prisonniers de Nicopolis. La plupart se trouve dans des contrées occidentales de la péninsule balkanique et ne couvre pas un trajet vers Nicopolis, vers la Bulgarie, ou bien vers l'Asie mineure, l'endroit où les prisonniers se trouvaient en ce moment précis. Nous avons pensé pareillement à une église dédiée à Saint Démétrius dans la ville même de Nicopolis, ce qui pourrait expliquer la brièveté de notre récit: le fragment ne nous donne pas plus d'informations, car il est un résumé, ce qui paraît d'ailleurs vraisemblable lorsque nous nous souvenons des erreurs qu'un copiste pouvait faire. Il pouvait comprimer quelques données et le voyageur devait en fait arriver non pas dans une Bulgarie non-déterminée, mais dans la ville de Nicopolis même. Nous doutons donc à la fois l'exactitude de l'itinéraire et cette Bulgarie fictive; nous essayons de les interpréter autrement. Toutefois, Nicopolis n'a pas eu une telle

---

[40] Nous avons trouvé seulement une *Serine*, variation du toponyme *Saufine*, dans les *Prophéties de Merlin*, une *Serra*, qui devra être apparemment un royaume imaginaire au-delà de la Hongrie, les *Serres*, c'est-à-dire les Chinois, ou la *Serrie*, la région où se trouve la ville de Troie, Louis-Ferdinand Flutre, *Tables des noms propres dans les romans du Moyen Âge*, Poitiers, CÉSCM, 1962, p. 299.

[41] Voir à ce propos Jean-Claude Hocquet, *Venise et la mer. XII^e^-XVIII^e^ siècle*, Paris, Fayard, 2006, p. 145-147, pour la chute du commerce vénitien et les ports antérieurs à la conquête ottomane. Voir aussi la carte des lignes de navigation des vénitiens en Méditerranée à la fin du Moyen Âge dans *ibidem*, p. 113; qui témoigne du fait que Modon était la première ou la deuxième escale obligatoire pour un voyage à partir de Venise vers le Levant (deuxième dans le cas où on s'arrêtait d'abord à Raguse). L'arrêt suivant était Candie, en Crète et à ce point les routes se séparaient: certaines partaient pour la Terre Sainte, pour l'île de Chypre ou pour l'Egypte; une autre route, celle de Constantinople, menait à Nègrepont, escale obligatoire pour les voyages au nord de la Mer Égée.

[42] À *Serres / Serrhae* se trouve une grande forteresse construite par les byzantins pour garder la frontière nordique de l'empire et le pas Rupel en Bulgarie; cette forteresse fut conquise en 1393 par les ottomans.

église, puisque l'église principale de cette ville, localisée dans le coin nord-ouest de la citadelle, était dédiée aux Saints Pierre et Paul[43]. Ensuite, dans le cas où nous cherchons une autre église, toujours à Nicopolis et dédiée au même saint, un mot de notre fragment nous contredit: le prévôt est, pour la période médiévale soit le supérieur d'un ordre religieux, soit celui qui occupe la première dignité dans un chapitre ou dans une cathédrale. Mais l'église en question est orthodoxe et nous ne pouvons pas admettre la première possibilité. Il nous reste donc l'identification de notre prévôt avec un évêque ou avec un prêtre important, celui qui occupe une position élevée dans la hiérarchie de l'église orthodoxe, un détail qui semble expliquer d'ailleurs le fait qu'il possédait, avec l'accord des turcs indubitablement, une liste des noms des prisonniers français. Il était quelqu'un d'important. Il se trouvait dans un endroit connu. Il n'était pas un prêtre local.

À cause de ce dernier fait nous avons envisagé également une autre hypothèse: nous savons que l'église bâtie par les Assen lors de la proclamation de l'indépendance de leur pays bulgare à Veliko Tărnovo était dédié à Saint Démétrius[44]. Puis, la ville de Tărnovo a été conquise par les turcs en 1393 et devrait garder, comme ancienne capitale d'Ivan Chichman, le tsar bulgare qui avait été déplacé par le sultan Bajazet à Nicopolis en 1393[45], des relations directes avec cette dernière ville. Or, ces données ressemblent aux conditions que nous cherchons: le prévôt de l'église de Saint Démétrius à Tărnovo était un potentat de l'église orthodoxe et il était en relation non seulement avec les turcs, mais aussi avec la ville de Nicopolis. Nous pouvons concevoir, toutes proportions gardées, l'existence de ce prévôt dans l'église de Veliko Tărnovo. Il pouvait à son propre tour posséder le registre dans lequel auraient été inscrits les noms des prisonniers, et, dans le cas où nous voulons identifier une grande église dédiée à Saint Démétrius en Bulgarie, la seule que nous admettrons sera celle de Veliko Tărnovo.

Mais, lors d'une banale comparaison phonétique des toponymes 'Tărnovo' et *Seremeque*, personne ne peut trouver une ressemblance! Il est bien

---

43 David Nicolle, Christa Hook, *Nicopolis 1396*, Oxford, Osprey, 1999, p. 36.

44 Nicétas Choniate nous dit qu'au début de la révolte des Assen contre les byzantins les frères Pierre et Assen ont bâtie une église dédiée à Saint Démétrius. Cette église a été identifiée comme l'église de Tărnovo par la plupart des chercheurs. Pour une analyse détaillée voir Günter Prinzing, « Demetrios-Kirche und Aseniden-Aufstand. Zur chronologischen Präzisierung der Frühphase des Aseniden-Auftstandes », *Recueil des travaux de l'Institut d'Études Byzantines / Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*, *tome dédié à la mémoire de B. Ferjancic*, Belgrade, 38 (1999-2000), p. 262-263.

45 Pour la relation oscillante d'Ivan Chichman avec Bajazet et avec Sigismond de Hongrie, ou bien pour son déplacement à Nicopolis, voir Kenneth Meyer Setton, Robert Lee Wolff, Marshall W Baldwin, Harry W. Hazard, Norman P. Zacour, *A History of the Crusades*, 2nd edition, Madison, University of Wisconsin Press, 1969, p. 250.

clair que Tărnovo ne peut définitivement pas être la ville que nous cherchons. Nous retournons donc à l'état initial. Nous avons épuisé tout ce que la géographie et la géographie historique nous ont donné comme résultat. En nous appuyant sur les données internes du texte que nous analysons, nous avons essayé de trouver une autre piste. Subséquemment, ce que nous avons trouvé comme bizarre est qu'il existe une église isolée en Bulgarie, qui porte le nom de Saint Démétrius et qui a un prévôt. Elle ne se trouve pas dans une ville, mais semble être contenue dans un autre toponyme, la 'Bulgarie' elle-même. En effet, cette église de saint *Domitre* témoigne d'une fausse topographie, car la Bulgarie ne serait plus un pays, une contrée, un endroit quelconque, mais une vraie ville. Du coup, il sera un peu hasardeux de chercher à travers toute la Bulgarie une grande église dédiée à Saint Démétrius. Nous pouvons imaginer que le lecteur du texte, au moment où il aurait été intéressé par un tel voyage, ne pourrait jamais la trouver. C'est quoi la Bulgarie, alors? Elle est où, cette *Seremeque?* Souvenons-nous du fait que le fragment d'Épinal risque d'être une copie d'un texte antérieur et que nous avons déjà observé quelques erreurs, qui nous indiquent probablement que le texte original a été résumé par le copiste. La Bulgarie peut-être le résultat d'une confusion. Nous affirmons sans aucun risque que la Bulgarie n'a pas été rajoutée par le copiste. Elle aurait existé quelque part dans le texte original, mais lors d'une compression probable de données le copiste pouvait renoncer, par manque de savoir géographique, à certains mots. Ces mots intégraient possiblement la Bulgarie dans le contexte d'une autre phrase, dont le contenu nous est tout à fait inconnu. L'église de saint *Domitre* ne pouvait pas se trouver en Bulgarie, mais autre part. Son prévôt aurait été – nous prenons une centaine de précautions – un intermédiaire.

À cette étape de notre recherche, comme nous avons épuisé également toutes les données géographiques, nous avons commencé une piste alternative, en nous appuyant sur des données linguistiques. Nous n'avons pas encore analysé du point de vue de la graphie et surtout de la prononciation le nom *Domitre*, qui n'est pas écrit, comme on pourrait invoquer pour motiver une bonne connaissance des réalités orientales, d'après une graphie 'balkanique'. Bien que le grec ait Δημήτριος, que le russe ait Димитрий, le bulgare Димитър et le serbe Димитрије, la forme *Domitre* ressemble à la version roumaine du nom: *Dumitru*. Toutefois, nous ne voyons aucune raison pour invoquer un intermédiaire roumain dans ce cas; on ne cherchait pas les prisonniers de Nicopolis en Valachie, bien que ce pays fût le voisin de la Bulgarie! Cette petite incursion dans les versions balkaniques du nom du saint a été faite simplement pour éliminer une piste supplémentaire de recherche; l'auteur de notre fragment ne connaissait pas les versions locales du nom du saint. Puis, la graphie moderne française est 'Démétrius', mais ce nom a une longue tradition,

d'où nous pouvons extraire des preuves indispensables. Ainsi, nous avons trouvé une forme *Domitre* dans la *Chanson d'Antioche*, où, dans une description de la lutte entre Geoffroi de Bouillon et son adversaire nommé Soliman, que l'on rencontre mentionné dans plusieurs autres textes[46], il y a une invocation des saints[47]. Nous le retrouverons dans le même texte sous les graphies *Domitris* ou *Domistre* et aucune autre citation du nom *Domitre* n'apparaît dans d'autres chansons de geste. Les autres formes sous lesquelles nous le trouvons sont: *Domin*, *Domis*, *Domisse*[48]. Nous savons donc que le saint a été bien identifié. Pour le lecteur du fragment d'Épinal, ce saint *Domitre* était Démétrius, dont il connaissait bien le nom; sa graphie était française. Il n'était pas un saint local, voire inconnu, auquel on avait dédié une église en Bulgarie. Nonobstant, si un français s'était trouvé n'importe où dans la Mer Égée (n'oublions pas que le dernier arrêt mentionné par notre fragment était la colonie vénitienne de Nègrepont) et s'il eut demandé des directions pour arriver à une église de saint Démétrius, quelle aurait été la réponse qu'il aurait pu recevoir? Quelle était l'église la plus connue de Saint Démétrius? Il aurait reçu certainement une seule réponse: 'Allez à Salonique, l'église qui garde son *ciborium*, l'église principale de son culte!' Nous proposons donc, à cette fois-ci, la ville de Salonique, car, quant nous éliminons de nos données la Bulgarie et quant nous gardons en même temps l'interprétation de *Seremesque* comme Salonique, nous connaissons que Saint Démétrius est le patron de cette ville. Le prêtre de cette église était, évidemment, un personnage important, ce qui expliquerait l'emploi du mot 'prévôt'. Puis, bien que la conquête de la ville par les turcs n'eut lieu qu'en 1430, Salonique était l'un des ports les plus importants du nord de la Mer Égée et se trouvait en relations commerciales et politiques avec les turcs et les vénitiens à la fois.

Jusqu'à ce point nos recherches se sont appuyées sur toutes sortes de données supplémentaires, de nature surtout philologique. Nous préférons ainsi continuer nos démarches de la même façon et nous nous rappelons que le nom de Salonique dans la littérature française médiévale est *Salenique* ou *Salenike*[49], que nous trouvons systématiquement à partir de l'œuvre de Geoffroi de Villehardouin. En outre, nous avons supposé antérieurement que les distances

---

[46] Voir par exemple *Le Chevalier au cygne*, où Geoffroi de Bouillon, le protagoniste, affronte un sultan de Nicée nommé Soliman.

[47] « Es-vous parmi l'ost Dieu, poignant a esperon
Saint Jorge, saint Domitre, qui vienent abandon,
Li dus nes conut mie, a eus ne tint raison […] »
La Chanson d'Antioche, éd. Paulin Paris, Paris, Techener, „Romans des douze pairs de France", XI, 1848, vol. 1, p. 204, v. 805-807.

[48] Ernest Langlois, *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées*, Paris, Slatkine, 1974 (1904), p. 177.

[49] *Ibidem*, p. 597.

Seremeque-Nègrepont et Nègrepont-Modon seraient conformes aux trajets obligatoires et aux points de ravitaillement. Salonique nous paraît ainsi la meilleure possibilité, celle qui justifie également la distance. Puis, grâce à divers indices, nous avons pareillement déduit que la notice sur les prisonniers de Nicopolis aurait été copiée dans le manuscrit Épinal 59 à partir d'un autre texte. Le récit du manuscrit d'Épinal n'était pas le texte original et une brève analyse du fragment nous a montré que notre texte de onze lignes aurait été la copie d'un mystérieux texte antérieur. Ce dernier aurait appartenu à une autre collection de textes, assemblée dans un autre manuscrit, dans un contexte totalement différent. Dans ce cas, la mention de *Seremeque* ou *Serenesque* peut être une erreur de copiste. Plusieurs indices nous montrent la validité de cette hypothèse, dont l'un des plus importants est la graphie différente du même toponyme dans une séquence de quatre mots. Il s'agit d'une négligence et d'une mauvaise maîtrise des noms étrangers, un fait attesté aussi par le récit de pèlerinage du seigneur d'Anglure, qui s'ensuit et qui est écrit par la même main[50]. Vu qu'une trentaine d'années s'était écoulée depuis la bataille, nous considérons que le scribe ne connaissait pas la plupart des toponymes et que son intérêt n'était plus de récupérer les prisonniers. Son intérêt portait seulement sur la récupération du texte même.

Néanmoins, lorsque nous regardons les traits de la bâtarde que nous avons dénommée la main n° 1, nous ne voyons aucune relation entre le *r* et le *l* des minuscules, les deux lettres qui pouvaient témoigner d'une confusion graphique de *Salenique* et *Seremeque*. Une telle erreur s'explique seulement par une dictée. Si quelqu'un d'autre aurait lu le texte original pour le dicter à un copiste, le *l* pouvait être compris en tant que *r*, car les deux sont des sonantes liquides et dans une dictée rapide ils risquent d'être confondus. Cette hypothèse reste, bien sûr, purement spéculative et nous n'avons aucune intention de la présenter comme vraie. Elle est strictement vraisemblable. Nous rajoutons l'hypothèse d'après laquelle notre texte serait un résumé, or, la synthèse d'un texte, faite à l'orale, implique une série d'erreurs inéluctables. Les mystérieux toponymes et la présence d'une église, sans une ville, en Bulgarie, seront le résultat probable de ces erreurs.

Puis, la géographie nous mène vers la même conclusion. Si le voyageur devait arriver en Bulgarie de Nègrepont, il pouvait passer soit par le nord, soit part le nord-ouest. La dernière variante, celle de traverser la Grèce continentale, semble absurde, car pour l'éviter il pouvait débarquer de Venise à Raguse et poursuivre l'ancienne *Via Egnatia* ou aller à travers toute la Serbie. D'autre part, l'autre route, celle qui mène vers le nord et qui traverse les Rhodopes, arrive à Salonique. Plusieurs indices nous montrent Salonique

[50] Voir la liste des toponymes qui se trouve dans le MS ÉPINAL 59 (217), f. 104r; elle a été cité auparavant dans la note 31.

comme identification probable de *Seremeque*. Serait-il le toponyme mystérieux de notre petit fragment?

Si nous comparons cet itinéraire avec un autre, celui pris par Guillaume de Laigle pour trouver des informations sur le comte Jean de Nevers, nous arrivons à quelques points communs, dus probablement à la participation de marchands vénitiens à la récupération des prisonniers. Ainsi, Guillaume de Laigle est passé par Venise, où il avait rencontré Pierrot Davy dont nous avons déjà parlé, récemment retourné de Hongrie avec une mission pareille. De Venise, Guillaume de Laigle s'est rendu en Dalmatie (ce qui veut dire probablement 'Raguse'), de Dalmatie à Mytilène, ensuite à « Micalice », (aujourd'hui Karaçabey, autrefois Mihaliç). C'est là qu'il va rester plus d'une vingtaine de jours pour discuter les conditions de la rançon. Ensuite, il passa encore une fois par Mytilène, par Chio et par Modon, d'où il est retourné à Venise et finalement en France[51]. Il n'est pas passé par Salonique, mais son itinéraire ne mentionne pas de *Seremeque* non plus.

Lorsque nous comparons l'itinéraire de Guillaume de Laigle avec l'itinéraire de notre manuscrit, nous nous rendons compte qu'il n'y a pas beaucoup de points communs importants. Le fait que tous les deux mentionnent Modon (Methoni) est tout à fait normal pour des voyages qui partent de Venise vers les pays levantins. Dans le bassin de la Mer Égée, les deux routes se séparaient nettement: l'une, la nôtre, allait vers *Naigrepont* et vers une *Seremeque* probable; l'autre vers l'île de Lesbos (Mithileni) et dans l'Asie Mineure, pour retourner par Chio. Nous savons déjà que l'un des deux voyages a été fait, qu'il fut réel. Il s'agit de celui de Guillaume de Laigle, ce qui le transforme en une route idéale. L'autre deviendra par conséquent une fausse route, une route trompeuse, la route du manuscrit d'Épinal.

Nous ne pouvons pas envisager à la fin du XIV^e^ siècle et au début du siècle suivant l'existence de l'humour dadaïste. Nous ne croyons pas que le scribe voulait s'amuser et mettre en route les lecteurs vers la Mer Égée sur une fausse piste. Pour le scribe, la route était clairement bonne. Mais nous avons déjà déduit que le scribe en question copiait en effet un texte antérieur, qu'il le faisait – nous risquons encore – d'après une dictée à l'orale, et qu'il le faisait trente ans après la vraie récupération des prisonniers de Nicopolis. Il copiait ce texte pour garder la mémoire d'un acte passé, tout comme il copiait quelques poèmes religieux ou quelques vers d'amour. Pour lui, l'acte de synthèse et de transcription était une sorte de respect. Il ne savait pas très bien quelle aurait été la relation entre le récit de pèlerinage du seigneur d'Anglure, contemporain probable de ses propres parents, et le fragment de onze lignes qui traite de la récupération des prisonniers de Nicopolis; il ne s'est pas rendu compte que les

[51] Paviot, *Les ducs de Bourgogne*, 42-43.

deux n'ont rien en commun. Pour lui, l'année 1395, date du pèlerinage, concernait une période ancienne, celle de la génération d'avant, une période pleine de tragédies déclenchées par le résultat de la bataille de Nicopolis. Il connaissait les histoires de la région, il savait que les morts de Nicopolis étaient père ou grand-père de ses contemporains. Il a copié le texte puisqu'il sentait encore son souvenir et le fait que la route indiquée ne soit pas la bonne n'a rien à voir avec le but de sa démarche. Il ne savait pas si la route fut bonne ou pas, ce n'était pas la route qui l'intéressait, mais les prisonniers.

Tout au long de l'ascension à travers cette montagne en travail, que nous avons annoncée dès le début, la souris ridicule prend des proportions inimaginables. Elle devient la montagne elle-même, une raison pour laquelle nous avons ignoré le vrai parcours de récupération des prisonniers de Nicopolis. Ce qui nous a intéressé plutôt a été l'histoire du texte même et les erreurs (la *Seremeque*, Saint *Domitre* et la Bulgarie). Nous considérons que ces détails, jusqu'à ce moment négligés, nous révèlent quelque chose de plus important que la bataille de Nicopolis: l'image de cette bataille, remémorée par les générations suivantes.

ANNEXE

Le texte et les notes reproduisent l'édition citée par Jacques Paviot, *Les ducs de Bourgogne*, p. 295-297.

Les dépenses de Guillaume de Laigle, envoyé auprès du comte de Nevers en Anatolie (1396-1397)

(Archives départementales de la Côtes-d'Or, B 1514, f° IJ^{C}LXVJ / 268vo-IJ^{C}LXVIIJ / 270)

[52]A messire Guilaume de Laigle, chevalier et chambellan de mon dit seigneur, auquel a esté paié, baillié et delivré par le dit receveur general [des finances de monseigneur le duc de Bourgoingne], du commandement et ordonnance d'icellui seigneur, la somme de VIIJ^{C}*XLVIIJ fr X st*., pour un voyaige par lui fait du commandement et ordonnance d'icellui seigneur es parties de Venize, de Turcquie et ailleurs devers monseigneur le conte de Nevers lors qu'il estoit nouvellement prisonnier es mains du Bazac, ennemy et mescreant de la foy cristienne, pour savoir et enquerir de l'estat dudit seigneur et autres seigneurs qui estoient prisonniers avec ledit conte, et aussi pour le fait de sa raençon et autrement, c'est assavoir (*sic*):

Pour les despens dudit messire Guillaume, lui vij^{e} de gens et de chevaulx, partant de Paris ou moys de decembre IIIJ^{XX} et XVJ, pour aller oudit voyaige où il

[52] *En marge*: Turquie pro redempcione domini comitis Nivernensis.

vacqua, dudit Paris jusques a Venize par l'espace de XXIIIJ jours, a V fr par jour, VJ^{XX} fr;

Item, demoura ledit messire Guillaume audit lieu de Venize pour illecques requerre la seigneurie de la ditte ville que elle voulsist delivrer une galee armee pour passer et aller en l'isle des Mathelins es dittes parties de Turcquie, et pour icelle habillier et ordonner, où il sejourna par XV jours, a V fr par jour, *LXXV* fr;

Item, pour les provisions qui furent prises et achettees en la ditte ville de Venise pour mettre en la ditte gallee pour aller au dit lieu de Mathelins, *C* fr;

Item, pour les despens de messire Jaques de la Croix, chevalier et chambellan du seigneur de Milan, lui X^{e} a X chevaulx, que ledit seigneur lui bailla pour la conduire de Pavie jusques a Venize et illecques porter lettres de par ledit seigneur a la seignourie de la ditte ville de Venize, en requerant audit messire Guillaume et ses compaignons voulsissent aidier et conseillier et delivrer ce que ilz requeroient de mondit seigneur (*sic*), où il fu a ses despens par l'espace de XXIIIJ jours, VJ^{XX} fr;

Item, demoura le dit messire Guillaume audit lieu de Mathelin pour attendre certaine response et savoir et enquerir l'estat de mon dit seigneur le conte et autres seigneurs estans en sa compaignie par l'espace [de] V jours, a *V fr* par jour, *XXV fr*; Et pour aller dudit lieu de Mathelin jusques a Micalice où mondit seigneur le conte et les autres seigneurs estoient, où il vacqua par V jours autres, a IIJ fr par jour, XV fr; pour tout, *XL fr*;

Item, pour les frais et despens de pluseurs menues parties pour faire les presens que mondit seigneur envoya audit Bazac et autres seigneurs de par de la, IIIJXX fr; Et est assavoir que ledit Guillaume ne compte point XXIIIJ jours qu'il demoura a Micalice avec mondit seigneur le conte pour ce qu'il estoit a ses despens, excepté ses chevaulx qui demourerent audit lieu de Mathelin, pour lesdis[53] XXIIIJ jours, *XIJ fr*;

Item, pour son retour dudit Micalice a Mathelin, où il vacqua par IIJ jours [et] demi, pour chascun jour IIJ fr, *XIIJ fr et demi*[54];

Item, demoura le dit messire Guillaume audit lieu de Mathelin en attendant le mareschal de France [et] messire Guy de la Tremoille, par XIJ jours, par chascun jour V fr, *LX fr*;

Item, pour son retour dudit Mathelin jusques a Siou, où il vacqua par .IJ. jours, a V fr par jour, *X fr*; Et pour le salaire et loyer d'un brigandin qui le mena, lui et ses gens, jusques audit lieu de Siou, par marchié fait, avec la pension dudit brigandin, *XL fr;* sont *L fr*;

Item, sejourna ledit messire Guillaume en laditte ville de Siou pour avoir et trouver un autre brigandin armé de XXIJ rames, pour IX jours, a V fr par jour, *XLV fr*;

Item, pour le sallaire et loyer dudit brigandin, dudit lieu de Siou jusques a Madon, par marchié fait, où il y a IIIJ^{C} mille[s], *C fr*;

Item, pour les provisions a mettre oudit brigandin, dudit lieu de Siou jusques audit lieu de Moudon, *IIIJ^{C}X fr*;

---

[53] XIIIJ, *rayé*.

[54] *En marge*: debet dicere X frans demi.

Item, pour le salaire et loyer d'un autre brigandin a le mener dudit Modon jusques a Venize, par marchié fait au patron dudit brigandon (*sic*), tant pour les despens de lui et des gens, comme autrement, *IJ^{C}X fr*;

Item, demoura le dit messire Guillaume au dit lieu de Venize, tant pour faire ses finances comme autrement pour s'en retourner par deça[55], l'espace de VIJ jours, au pris de V fr par jour, *XXXV fr*;

Item, pour l'achat de VIJ chevaulx que ledit messire Guillaume achetta audit lieu de Venize pour s'en retourner par deça[56];

Item, pour XVIIJ jours qu'il mist a venir dudit lieu de Venize jusques a Paris devers monseigneur, a V fr par jour, *IIIJ^{XX}X fr*;

Item, pour un ch[ev]aucheur qui tousjours a esté ou dit voyaige avescques et en la compaignie dudit messire Guillaume, *L fr*;

Item, pour le change et perte de IJ^{C} fr faiz a Venize par lettre de change par la main de Martin Quatruche, *XVIIJ fr*;

Somme toute de ces parties *XIIJ^{C}IIIJ^{XX}XVIIJ fr x s t*. Sur quoy ledit messire Guillaume a receu par la main de Pierre de Montbertaut, tresorier, conseillier et general gouverneur des finances de mondit seigneur *IIJ^{C}L fr*, et par Dine Rapponde *IJ^{C} fr*[57]; reste qui lui estoit deu *VIIJ^{C}XLVIIJ fr x s t*; si comme ces choses sont plus aplain declairees en un roolle de parchemin au dessoubz duquel le mandement de mondit seigneur est escript, montant a la ditte somme de *VIIJ^{C}XLVIIJ fr x s t*, donné a Paris, le IIIJ^{e} jour de janvier mil CCC IIIJ^{XX} et XVIIJ, cy rendu a court avec quittance contenant affermacion servant sur ce, pour ce VIIJ^{C}XLV frans demi[58].

---

[55] de la, *rayé*.

[56] IIIJ^{XX}X fr, *rayé*. *En marge:* Loquatur et videtur rotulus proprio empcione istorum equorum. – Recuperantur super dictum dominum [de Laig, *rayé*] Guillelmum de Laigle istos IIIJ^{XX} et X francos pro empcione dictorum VIJ equorum aut reddat ipsos. Et scribatur super hoc magistro camere denariorum quod recuperet super ipsum dictam summam per deduccionem vadiorum suorum.

[57] *En marge*: Videtur compotus Petri de Montbertaut et sciatur ubi capiuntur isti IIJ^{C}L. franci; et ultra sciatur per qualiter capiuntur isti IJ^{C} franci traditi per Dinum Rapondi.

[58] VIIJ^{C}XLVIIJ fr x s t, *rayé*. *En marge*: Visibus partibus dicti rotuli debet dicere VIIJ^{C}XLV fr et demi.